



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE GÉRARD CUNY

SÉANCE DU JEUDI 22 MARS 2012

Liste des participants :

Membres présents :

Collège 1 : établissements de santé

- Madame le Docteur Marie-Yvonne GEORGE, Médecin Gériatre, Maison Hospitalière Saint Charles
- Madame le Docteur Marie-Agnès MANCIAUX, responsable médical du pôle gériatologique, C.H.U. de Nancy, long séjour Saint-Stanislas
- Monsieur le Professeur Francis PENIN, Administrateur, Maison Hospitalière Saint Charles
- Monsieur Jean-Louis PUVILLAND, Directeur, OHS Centre Florentin
- Mademoiselle Françoise RICHARD, Cadre supérieur de Santé, Long séjour Saint Stanislas, C.H.U. de Nancy
- Madame Liliane ROUX, Directrice Adjointe direction des hôpitaux urbains, C.H.U. de Nancy, Hôpital Central, *suppléante de Mr Philippe VIGOUROUX*

Collège 2 : libéraux

- Monsieur Aurélien CARÉ, SOS médecins
- Madame le Docteur Irène RAHARIVOLOLONA, Médecin Généraliste
- Monsieur le Docteur Jean-Paul SCHLITTER, Médecin Généraliste

Collège 3 : structures d'aide et de soins à domicile

- Madame Brigitte HENNEQUIN, directrice GIHP
- Monsieur Eric LESAULNIER, Directeur, Association « Le Relais des Services »
- Madame Laëtitia PILLOY, Directrice, Association « ADAPA »

Collège 4 : établissements d'hébergement

- **Monsieur Xavier LEFÈVRE**, directeur, Maison de retraite Les Sablons à Pulnoy
- **Madame Marianne RAC**, directrice, Maison de retraite le Bas Château à Essey lès Nancy
- **Monsieur Michel ROBAUX**, Maison de retraite Sainte-Thérèse à Ludres

Collège 5 : usagers

- **Madame Marie-Thérèse ANDREUX**, Présidente, CODERPA
- **Madame Mauricette RÖHR**, Secrétaire, Association « Les Amis de la Maison Hospitalière Saint Charles »
- **Monsieur Alain WAGNER**, Vice-président, Association « Les Amis des Petits Frères des Pauvres »

Collège 6 : collectivités territoriales

- **Madame Sabine GEORGES**, Conseillère déléguée, Mairie de Pulnoy
- **Madame Valérie JURIN**, Conseillère communautaire déléguée à la Santé, C.U.G.N.
- **Madame Lydie MARIANI**, Mairie de Nancy, *suppléante de Mme Valérie ROSSO-DEBORD*
- **Madame Dominique OLIVIER**, Conseillère Générale, Conseil Général de M & M

Personnalités invitées présentes :

- **Monsieur Boris BERNARD**, Responsable, service territorial Pôle Personnes Agées / Personnes Handicapées de Nancy et Couronne - Conseil Général de Meurthe et Moselle
- **Madame Evelyne DIETZ**, Chargée de mission réseaux territoriaux, Agence Régionale de Santé de Lorraine
- **Monsieur Jean-Luc FENOT**, Président, Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins
- **Monsieur le Docteur Guy VANÇON**, Président, Office Nancéien des Personnes Agées
- **Madame Catherine VÉRONIQUE**, Sous-directrice, action sociale, CARSAT Nord-Est

Assistaient à la réunion :

Pour l'équipe opérationnelle du réseau :

- **Madame le Docteur Eliane ABRAHAM**, Médecin coordonnateur
- **Mademoiselle Joséphine LO RE**, Assistante administrative

Membres excusés :

Collège 1 : établissements de santé

- Madame le Docteur Catherine BOUILLOT Praticien Hospitalier, Unité Archambault, C.P.N.
- Monsieur Renaud MICHEL, Directeur Général, OHS

Collège 2 : libéraux

- Monsieur Patrick CORNE, Kinésithérapeute
- Madame Corinne FRICHE, Kinésithérapeute
- Madame Patricia GUIRLINGER, Pharmacienne
- Monsieur Thierry PÉCHEY, Infirmier libéral

Collège 3 : structures d'aide et de soins à domicile

- Monsieur Joël BARETTE, Directeur, Association « Ville et Services »
- Monsieur Christian CRAPOIX, Administrateur, Association « Ville et Services »

Collège 4 : établissements d'hébergement

- Madame Marie-Laure POIRIER, Directrice adjointe, Maison de retraite Saint Rémy à Nancy

Collège 5 : usagers

Collège 6 : collectivités territoriales

- Madame Valérie ROSSO-DEBORD, Adjointe au Maire déléguée à la Solidarité PA / PH, Mairie de Nancy
- Monsieur Philippe VIGOUROUX, Directeur Général, C.H.U. de Nancy, Hôpital Central

Personnalités invitées excusées :

- Madame Céline BOURGUIGNON, URIOPSS Lorraine
- Madame Karine DIDIER, chargée de mission, Agence Régionale de Santé de Lorraine
- Madame Monique DURAND, Présidente, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- Madame Corinne FRICHE, Secrétaire Générale, Conseil Départemental 54 de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes
- Madame Patricia GUIRLINGER, Conseillère ordinale, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- Madame Fabienne HUET, Sous-directrice, C.P.A.M. de Meurthe et Moselle

- **Monsieur Franck LEFEVRE**, Président, Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes
- **Monsieur le Docteur Patrick MORVAN**, Chef du département Réseaux de Santé et Ambulatoire, Agence Régionale de Santé de Lorraine
- **Monsieur Cyril THOMAS**, Responsable Adjoint, service territorial Pôle Personnes Agées / Personnes Handicapées de Nancy et Couronne - Conseil Général de Meurthe et Moselle

xx

Madame le Docteur GEORGE accueille les participants. Le quorum est atteint et le CA peut délibérer valablement.

1) Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 15 décembre 2011 :

Les demandes de rectifications portent sur les numérotations de collègues inexacts dans le texte.

Madame ANDREUX demande que soit complété le paragraphe concernant son expérience en page 8 et que soit noté son refus de participation au vote. Elle revient sur l'illégalité de la procédure.

Monsieur LEFÈVRE demande que le contentieux avec le CODERPA soit réglé en un autre lieu et que l'on aborde maintenant l'ordre du jour de la réunion.

Après prise en compte des demandes de rectifications, le compte rendu est adopté avec 3 abstentions.

2) Etat d'avancée de la reconfiguration des réseaux territoriaux en Lorraine :

Madame GEORGE donne la parole à Madame Evelyne DIETZ qui anime au titre de l'ARS le groupe suivant les travaux d'évolution des réseaux sur chacun des territoires. Madame Dietz rappelle le contexte, l'historique et les bases de l'évolution des réseaux. Elle souligne la dynamique dont ont fait preuve les réseaux dans cette réorganisation. Elle fait un état des lieux des évolutions à ce jour dans chacun des départements lorrains. (Voir diaporama en PJ).

A la demande de Madame HENNEQUIN, elle précise la composition de ce groupe d'appui et d'accompagnement qu'elle anime avec Mme le Docteur ABRAHAM et qui comprend les référents désignés par chacun des réseaux territoriaux, les professionnels de santé libéraux représentés par leurs Unions Régionales, les

animateurs territoriaux et d'autres personnes de l'ARS en fonction des thèmes abordés, Le groupe se réunit une fois par mois.

Madame Andreux informe les membres du Conseil que la note du CODERPA relative aux réseaux gérontologiques a été distribuée aux membres de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA). Elle a été mise sur le site des réseaux du Sud Lorrain à la disposition des membres du conseil d'administration.

3) Restructuration des réseaux sur notre territoire :

Un groupe de travail a été constitué en mai 2011 pour élaborer le socle de la création de ce nouveau réseau. Il est composé des présidents et des médecins coordonnateurs de chacun des réseaux intervenant sur le Grand Nancy et décidant de s'engager dans le projet. Il a désigné Mme le Dr ABRAHAM et Mme le Dr AYAV pour animer la réflexion, assurer la logistique et contacter les partenaires nécessaires à l'avancée du projet. Le groupe s'est réuni 9 fois et a défini la structuration de l'organisation en partant des missions confiées aux réseaux territoriaux. Il a recensé les ressources humaines disponibles au sein des réseaux existants. Il a travaillé avec l'appui du cabinet FIDAL sur les aspects juridiques, sociaux et fiscaux de la fusion.

Mme le Docteur Abraham présente la structure du Réseau Territorial du Grand Nancy (RTGN) :

- créer un point de contact où tous les signalements arrivent (repérage, script d'analyse),
- orienter les patients vers les équipes de coordination selon la thématique retenue (script d'analyse),
- coordonner en proximité (Plan Personnalisé de Soins et suivi) et /ou proposer un programme d'éducation thérapeutique (ETP),
- partager les informations utiles au cours de réunions de synthèse pluridisciplinaire au sein du Réseau Territorial.

La discussion s'engage :

- sur la place des libéraux : le réseau est un outil au service des professionnels libéraux. Il vise à favoriser l'extension de l'éducation thérapeutique et la coordination pour le maintien à domicile.
- sur l'instance scientifique d'appui qui reste à organiser au niveau régional.
- sur la connaissance des réseaux partenaires en ce qui concerne leur population cible et leur activité. Proposition est faite d'adresser aux membres du CA qui en font la demande les coordonnées email et les adresses des sites de chacun des réseaux partenaires pour leur permettre d'aller chercher l'information.

- sur l'échéancier de la mise en route effective qui dépend de l'avancée de chacun des réseaux constitutifs et des partenaires que sont les Unions Régionales des Professionnels de Santé libéraux qui sont en cours d'installation.

Lors de l'assemblée générale constitutive du RTGN, les membres actuels de l'AG du RGC à jour de cotisation deviennent automatiquement membres du RTGN.

Madame le Docteur GEORGE sollicite l'avis des représentants des différents collèges sur les documents administratifs du Réseau de santé Territorial du Grand Nancy en cours d'élaboration (convention constitutive et statuts).

Les demandes exprimées concernent des points de sémantique. Il est plus juste de parler :

- de perte d'autonomie ou de réduction d'autonomie,
- de personnes handicapées ou en situation de handicap
- d'accompagnement plutôt que de prise en charge ;

Des modifications dans ce sens seront faites dans la rédaction finale.

Madame OLIVIER souhaite ajouter le terme pluridisciplinaire dans le titre du réseau. Cela semble redondant avec la définition même du réseau de santé.

La constitution d'un groupe de travail pour une relecture des statuts et de la convention constitutive est souhaitée par Mme ANDREUX. Il n'y a pas d'autres candidats pour former ce groupe et il lui est proposé d'adresser ses amendements par courrier. Ils seront communiqués aux différents partenaires et au cabinet FIDAL qui nous accompagne dans la rédaction des textes officiels.

Après toutes ces précisions et avec les rectifications sur la forme souhaitées, les textes reçoivent l'approbation du Conseil en précisant bien qu'il s'agit d'une étape et que leur adoption définitive sera de la responsabilité de l'Assemblée constitutive du RTGN.

4) Evaluation interne des activités du réseau en 2011 :

Madame le Docteur ABRAHAM commente les grandes lignes du rapport d'évaluation interne portant sur les activités 2011.

La coordination autour du maintien à domicile des personnes âgées est toujours très sollicitée avec 578 nouvelles inclusions pour l'année 2011, soit en moyenne 48 inclusions par mois.

Le profil des personnes incluses correspond à l'accumulation de critères de fragilité (8 critères par personne en moyenne) plutôt qu'à des situations avérées de réduction d'autonomie (29 % seulement des personnes incluses sont connues dans le cadre de l'APA et le GIR moyen pondéré est de 367,33 avec une moyenne du GIR à 4,5).

Ces profils de population sont à rapprocher de ceux retenus par la *CARSAT* dans sa politique d'action sociale en faveur des *personnes âgées* encore autonomes (GIR 5 et 6). Une rencontre partenariale est prévue à ce sujet.

Un focus est demandé sur les GIR 1 et 2 pour analyser les conditions de leur maintien à domicile, celui-ci pouvant être imposé par les contraintes financières.

Il est fait ensuite un rapide tour d'horizon des dynamiques partenariales de proximité (repérer, organiser, décloisonner) ainsi que des échanges et actions au niveau lorrain et au niveau national.

Le rapport détaillé a été mis sur le site à disposition des administrateurs

Le conseil d'administration donne un avis favorable à ce rapport qui doit être adressé à l'ARS avant la fin du mois.

5) Evaluation budgétaire 2011 et budget prévisionnel 2012 :

Le budget prévisionnel global du réseau pour l'exercice 2012 se monte à 486 201 euros en augmentation de 6.57% par rapport à celui de 2011 et de 5.42% par rapport au réalisé 2011.

La demande de financement présentée à l'ARS devrait couvrir ce budget à hauteur de 85.72%.

Le solde, soit 16.28% sera financé sur les ressources propres du réseau.

Ces ressources propres sont constituées par les cotisations de nos adhérents, le financement de la plate-forme SSIAD et accessoirement des financements ponctuels de telle ou telle action.

Concernant l'exercice 2011, le budget global a été pratiquement respecté puisqu'on enregistre un dépassement de 6000 euros, soit un peu plus de 1%

Le budget 2012 tient compte de ce léger dépassement, du glissement vieillesse technicité qui affecte le poste personnel et d'un petit correctif sur les prévisions de loyer.

Le poste "frais généraux" a été augmenté par rapport à l'évolution du poste Communication proportionnel à l'accroissement de l'activité du réseau.

Les comptes annuels de l'Association seront arrêtés au prochain CA du réseau avant leur présentation à l'Assemblée générale.

6) Election au bureau d'un représentant du collège des usagers :

Sont candidates pour ce poste Madame Marie-Thérèse ANDREUX, présidente du CODERPA et Madame Mauricette RÖHR, secrétaire de l'association des Amis de la Maison Hospitalière Saint Charles.

Le vote se fait à bulletins secrets. Madame RÖHR recueille 13 voix, Madame ANDREUX 1 voix et il y a 4 abstentions.

Madame RÖHR est élue au bureau du réseau.

Madame le Docteur GEORGE clôt la réunion et remercie chacun pour sa présence et sa participation.

La Présidente
Madame le Docteur GEORGE

Le Secrétaire Général
Monsieur le Docteur SCHLITTER